AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 21-2-75005098

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUT S-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE) (Tél. 83-81-55 - 83-82-55)

PROTECTION DES VEGETAUX - Rue St-Jean prolongée

B. P. n° 20 — 31130 BALMA

ABONNEMENT ANNUEL 50 F.

S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte Gne

Rue St-Jean prolongée - BALMA

C. C. P. 8612-11 R TOULOUSE

- Bulletin n° 32 (3ème envoi 1975) - 18 février 1975.-

LA PROTECTION SANITAIRE DES JEUNES MELONS

Les jeunes plantules de melon peuvent être l'objet d'attaques parasitaires dès la germination des graines, puis au fur et à mesure de la levée et du développement des toute premières feuilles.

Le traitement des semences et du sol permet d'éviter en partie ces attaques.

- Principaux parasites à combattre au niveau du sol dans la région Midi-Pyrénées :

a) Parasites végétaux : En dehors de la Fusariose due à Fusarium oxysporum f. sp. melonis, que l'on combat principalement par l'emploi de lignées résistantes, ce sont surtout des champignons agents de fonte de semis et de pourriture du collet des jeunes plantes : Pythium sp., Rhizoctonia, Fusarium solani, etc ....

b) Parasites animaux ou ravageurs :

- Les mulots, qui causent de graves dommages en déterrant les graines pour en consommer l'amande, sont étudiés plus loin.
- Les larves de vers blancs dévorent la partie souterraine des plantes.
- Les larves de taupins ou "vers fil de fer", de couleur jaune à consistance dure, rongent la plante et remontent souvent par son axe.
- Les larves de la mouche des semis (asticots) provoquent la pourriture de l'axe de la plante au niveau du collet.
- Les scutigerelles (classe des myriapodes ou "mille-pattes") s'attaquent aux plantules dès l'éclatement de la graine.

- Moyens de lutte à opposer à ces parasites :

Après avoir placé la culture dans les meilleures conditions possibles : choix du terrain, fumure équilibrée, époque de semis compatible avec le climat de l'année, on peut envisager de traiter chimiquement les graines et le sol.

Avant d'indiquer quels sont les produits susceptibles d'être utilisés et les conditions de leur emploi, nous tenons à informer les producteurs de la sensibilité particulière du melon aux produits et d'accidents survenus en 1974.

Dans plusieurs cultures de melon situées dans le département du Gers (secteur de Lectoure), il a été constaté de graves accidents causés par des applications inconsidérées d'une substance insecticide ; en l'occurence, il s'agissait d'une spécialité à forte concentration de lindane. La phytotoxicité a été ressentie par les plantes quel que soit le mode d'application adopté : traitement à sec des semences ou traitement du sol sur la ligne en arrosage avec la bouillie insecticide.

Dans tous les cas observés, les producteurs n'ont pu nous faire connaître la dose précise employée. Etant donné la forte concentration du produit commercial, il y a tout lieu de penser qu'il y a eu un surdosage important.

Les symptômes observés ont été variables :

a) Jaunissement, puis dessication rapide des jeunes plantes au stade cotylédons ou première feuille vraie ;

7.7.45

b) Jaunissement progressif des plantes, puis flétrissement brusque de celles-ci à différents stades allant de la première taille jusqu'au stade du melon atteignant 10 centimètres de diamètre.

Dans le deuxième cas, on observait presque toujours une hypertrophie importante au niveau du collet.

La perte, dans les exploitations concernées, a été parfois considérable ; par exemple, un agriculteur ayant perdu son premier semis après avoir traité le sol par arrosage a ressemé deux fois consécutives sans aucun succès.

La connaissance de tels accidents doit inciter les producteurs de melons à vérifier soigneusement les produits qu'ils emploient ainsi que le dosage :

- à la quantité de graines ;
- à l'hectolitre de bouillie ;
- à l'hectare effectivement traité.

- Produits conseillés pour la désinfection des semences (surtout destinés à combattre les parasites végétaux) :

  - Produit organomercurique par trempage durant 20 minutes dans une solution à 3 p.mille ;
  - Thirame (ou T.M.T.D.) en poudrage à raison de 4 grammes d'une spécialité à 80 % pour 1 Kg. de graines.

- Produits conseillés pour la désinfection du sol :

  - Chlorfenvinphos (60 g MA/hl), actif sur la mouche des semis surtout ;
  - Trichloronate (60 g MA/hl), actif sur la mouche des semis, les taupins, les scutigerelles, les vers blancs ;
  - Diazinon (45 g MA/hl), actif sur la mouche des semis, les taupins, les scutigerelles, les vers blancs.

On peut ajouter du thirame (150 g MA/hl) à ces produits pour combattre les maladies causées par des champignons.

En traitant chaque poquet à l'aide de 50 cc de bouillie, on emploie 400 l. à l'hectare. Si l'on traite toute la ligne, il faut, bien entendu, calculer la quantité de bouillie en conséquence.

Il a été prouvé que, si le paillage du sol à l'aide de film plastique empêche les attaques ultérieures de la mouche des semis, il n'évite pas le développement des pontes et larves déjà présentes dans le sol. Il est donc nécessaire, lorsqu'on envisage de traiter, d'intervenir aussitôt après le semis et de placer ensuite le film plastique.

LUTTE CONTRE LES MULOTS

(en particulier dans les parcelles destinées à la culture du melon)

Rappelons que quelques couples de ces animaux peuvent causer des "manques" parfois importants, toujours désagréables, dans une culture. Ils consomment les graines après les avoir deterrées. Voici comment on peut procéder pour les détruire : Trois semaines avant le moment des semailles, disposer, à l'hectare, 4 à 5 abris (tuile canal ou drain en terre cuite) posés à même le sol. Dans les drains ou sous les tuiles, introduire une petite poignée de maïs (20 g environ) comme première amorce. Renouveler l'appât 4 à 5 jours plus tard. Remplacer à nouveau les grains disparus dans la semaine suivante, afin de donner aux visiteurs l'habitude de la provende.

Après un nouveau délai de 4 à 5 jours, substituer à ce maïs des grains de maïs imprégnés de phosphure de zinc.

Après le semis de melons, on peut maintenir autour des champs une sorte de ceinture de protection dans laquelle on continue l'appâtage et ce, jusqu'à la levée des jeunes plantes.

a) Préparation du maïs empoisonné au phosphure de zinc : Les appâts empoisonnés doivent être préparés, soit par un pharmacien, soit sous la surveillance d'un pharmacien, par le Groupement de Défense contre les ennemis des cultures.

Composition de l'appât : Grains de maïs, phosphure de zinc (5 % au maximum), huile de

vaseline ordinaire 2,5 %, colorant (par exemple, charbon de bois en poudre à 0,350 %).

b) Préparation d'appâts empoisonnés à la Chlorophacinone : Il existe, dans le commerce, des spécialités sous forme de concentrat huileux pour préparation d'appâts (Caïd, Quick concentré). Choisir de préférence du blé dur (ne pas employer d'orge en raison de sa teneur en vitamine K_1, antidote de la Chlorophacinone). Pour 10 Kg de graines, utiliser 0l,300 de l'une des deux spécialités citées.

Le commerce présente aussi des appâts tout préparés à base de Crimidine ou de Chlorophacinone.

Important : Nous recommandons de prendre les dispositions nécessaires afin d'éviter tout accident sur le gibier et les animaux domestiques.

/ARBRES A FRUITS A PEPINS/

- Tavelure du poirier : Les projections des ascospores (germes de la maladie contenus dans les feuilles mortes) ont commencé lors des dernières précipitations, du 11 au 14 février, et il y a tout lieu de penser (nombre de périthèces mûrs ou très proches de la maturité) qu'elles prendront déjà une assez grande importance à l'occasion des premières pluies à venir.

Or, actuellement, plusieurs variétés de poiriers comme Passe-Crassane, Alexandrine Douillard, Duchesse d'Angoulème, etc .., sont parvenues ou ont dépassé le stade C^3 D (bourgeons très largement éclatés, boutons floraux apparents, groupés) qui marque le début de la réceptivité des arbres.

En conséquence, partout où ce stade est atteint, en particulier dans tous les vergers qui ont subi des atteintes même faibles de tavelure en 1974, il y a lieu d'appliquer, dès la première menace de pluie, un fongicide homologué contre ce champignon. Ailleurs, traiter les diverses variétés au fur et à mesure qu'elles parviennent au stade C^3 D.

- Tavelure du pommier : Les projections des ascospores ont été nulles au cours des dernières pluies, sauf à partir d'un échantillon en provenance du Nord-Ouest du Gers, lequel a permis de recueillir un nombre faible mais non tout à fait négligeable de germes. D'après l'état des périthèces, il semble bien que les premières pluies à venir seront à l'origine d'émissions sensibles. Il est donc nécessaire de se tenir sur ses gardes, de bien suivre l'évolution des bourgeons et, le cas échéant, d'appliquer un premier traitement dès que des pluies seront annoncées si les arbres sont alors parvenus, au moins, au stade de début de sensibilité (stade C - bourgeons à fleurs éclatés). En ce moment, plusieurs variétés dont Golden Délicious ont atteint ce stade en divers endroits. Rappelons que la variété Reine des Reinettes est très peu sensible à la tavelure.

- Oïdium du pommier : Dès maintenant, on observe des fructifications assez nombreuses du champignon sur les jeunes bourgeons nés sur des rameaux "blanchis". Ces bourgeons se développent souvent un peu plus tôt que les bourgeons sains, au début du printemps.

Nous rappelons que la suppression des rameaux blanchis constitue un moyen de lutte de base à ne pas négliger. Elle réduit considérablement l'importance des premières attaques au début du printemps.

En complément, dans les vergers très sensibles, on pourra ajouter un fongicide anti-oïdium à la bouillie destinée à combattre la tavelure.

- Anthonome du pommier : Dans les vergers où cet insecte manifeste une certaine activité, appliquer un traitement entre les stades B et C (bourgeons à fleurs bien éclatés). Employer soit un produit à base de lindane (à 12 g MA/hl), soit un produit à base de méthoxychlore (à 100 g MA/hl).

/ARBRES A FRUITS A NOYAU/

- Monilia de l'abricotier, du pêcher : En plus de l'élimination lors de la taille des rameaux malades et des fruits momifiés, on peut, en complément, dans les vergers très sensibles, appliquer l'un des fongicides de synthèse suivants (dosage exprimé en matière active à l'hectolitre) : thirame à 200 g, folpel à 100 g, mancozèbe à 160 g, bénomyl à 30 g (Benlate), méthylthiophanate à 70 g (Pelt 44).

- Coryneum et maladie bactérienne du cerisier : Appliquer un premier traitement sur les arbres sensibles, lorsque les bourgeons sont éclatés, en utilisant un produit cuprique à raison de 250 g de cuivre métal à l'hectolitre.

P.146

/ CULTURES LEGUMIERES /

- Fraisiers - Maladie des taches rouges : Nous rappelons que sur les variétés les plus sensibles, les attaques peuvent commencer à l'occasion des pluies survenant lorsque la première feuille de l'année s'étale. Préventivement, on peut appliquer un produit à base de manèbe à raison de 240 g de MA/hl.

- Pucerons : Le climat de cet hiver est favorable aux pucerons dont les colonies se développent (puceron jaune). Surveiller les cultures et, le cas échéant, intervenir avant la pose des tunnels si ceux-ci n'ont pas encore été placés, sinon les maintenir ouverts au moins pendant 24 heures après le traitement. Employer l'un des produits suivants aux doses homologuées sur les pucerons : diméthoate (nombreuses spécialités), formothion (Anthio fort), mévinphos (Phosdrin W 10, Phoslit 10, Phosphène concentré), phosalone (Azofène, Dynalone, Zolone).

/ GRANDES CULTURES /

- Colza :

- Gros charançon de la tige du colza (C. napi) - Charançon de la tige du chou (C. quadridens) :

Les températures douces ainsi que l'ensoleillement, ont entraîné, ces derniers jours, des captures plus importantes de C. quadridens dans le Gers, la Haute-Garonne et le Tarn notamment.

Dans un grand nombre de situations, les colzas sont au stade "début montaison" donc au stade sensible. Par conséquent, si les températures restent favorables (à partir de 12-13°C) et que la migration vers les cultures est continue (minimum de 10 C. napi par jour et par piège), les risques de dégâts existent et une intervention peut être déclenchée, le cas échéant, avec l'un des produits homologués ou autorisés à cet effet (doses en gramme de matière active à l'hectare en pulvérisations) : endosulfan (400 g), lindane, méthidathion, parathions (300 g), toxaphène et polychlorocamphane (4.000 g).

Nous rappelons que le stade sensible du colza aux attaques de C. napi se situe entre début montaison et une longueur de la tige de 20 cms. mesurée entre la rosette et les bouquets floraux ; passé ce stade, les traitements contre les charançons des tiges s'avèrent inutiles.

- Méligèthes : Une reprise d'activité de ces insectes est enregistrée depuis quelques jours (Gers et Haute-Garonne notamment). Là aussi, des températures favorables (12-14°C) peuvent faire craindre des invasions massives sur les cultures mais peu de colza sont, à ce jour, au stade sensible.

Il faut néanmoins surveiller très attentivement les champs car ce stade peut être atteint rapidement ; les dégâts peuvent être importants quand les boutons floraux sont petits, accolés et encore cachés par les feuilles terminales ; à ce stade "boutons accolés", la présence en moyenne d'un méligèthe par inflorescence principale justifie un traitement en mettant en oeuvre l'un des produits suivants (doses en grammes de matière active à l'hectare en pulvérisations) : endosulfan (250 g), méthidathion (250 g), lindane (200 g), parathions (200 g), malathion (700 g), phosalone (1.000 g), toxaphène et polychlorocamphane (2.250 g).

- Charançons des siliques (C. assimilis) : En même temps que les méligèthes, les charançons des siliques ont fait leur apparition mais leur nombre est cependant faible actuellement.

J. LORQUIN.-

-=-=-

/ ABONNEMENTS /

Nous informons nos anciens abonnés qui n'ont pas encore renouvelé leur abonnement pour l'année 1975 que ce bulletin est le dernier qui leur est adressé.

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BESSON, E. JOLY, G. MELAC

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription phytosanitaire "MIDI-PYRENEES",

P. TEISSEIRE.-

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".
Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.-